



UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH

ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

FACULTÉ DE MÉDECINE

FACULTÉ DE PHARMACIE

FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

FACULTÉ D'INGÉNIERIE

ÉCOLE DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES DE BEYROUTH

2005-2006

SOMMAIRE

4	Trois modes d'admission
5	Admission sur dossier
8	Admission sur concours
8	Facultés du secteur des sciences médicales et de la Faculté d'ingénierie
13	École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth
16	Admission sur titre
17	Programme des concours
17	Facultés des sciences médicales
23	Faculté d'ingénierie
26	École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth
27	Présentation des Institutions
27	Faculté de médecine
29	Faculté de pharmacie
34	Faculté de médecine dentaire
36	Faculté d'ingénierie
36	École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth
41	Institut national de la communication et de l'information
43	École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth

TROIS MODES D'ADMISSION

Il s'agit ici de l'admission dans :

- la Faculté de médecine,
- la Faculté de pharmacie, avec ses deux sections de pharmacie et de nutrition et diététique
- la Faculté de médecine dentaire,
- les institutions suivantes de la Faculté d'ingénierie :

l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (ESIB) avec ses deux sections de génie civil & environnement et d'électricité & mécanique,

l'Institut national de la communication et de l'information (INCI)

- l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth (ETIB)

soit six institutions (et huit formations).

Il existe trois modes d'admission à ces institutions :

- l'admission sur dossier,
- l'admission sur concours,
- l'admission sur titre.

FRAIS DE CANDIDATURE

Les frais de candidature se limitent à un montant forfaitaire de 125 000 LL, versé une fois pour toutes, quels que soient le mode choisi et le nombre d'institutions visées. Par exemple un candidat peut se présenter à l'admission sur dossier, puis subir les trois séries d'épreuves de concours, contre le seul versement des frais forfaitaires de candidature.

Pour les étudiants à l'étranger les frais de candidature se limitent à un montant forfaitaire de 85 US dollars réglés par chèque bancaire à l'ordre de l'Université Saint-Joseph.

ADMISSION SUR DOSSIER

Cette admission s'adresse :

- Pour les Facultés de médecine, pharmacie et médecine dentaire, aux élèves inscrits en classe terminale scientifique⁽¹⁾ (ou déjà bacheliers) de bon niveau scolaire.
- Pour la Faculté d'ingénierie, aux élèves inscrits en classe terminale SG pour le programme libanais ou terminale S spécialité mathématiques ou physique-chimie pour le programme français (ou déjà bachelier) de bon niveau scolaire.
- Pour l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth, aux élèves de classe terminale (ou déjà bacheliers) de bon niveau scolaire

Ils peuvent ne pas encore avoir atteint le niveau A au test de français. Voici les étapes de cette admission, qui se conclut dès avril :

Présentation du dossier (en février)

Les candidats constituent un dossier scolaire, dans une enveloppe à retirer à partir du 10 janvier 2005 auprès de leur établissement ou de l'une des institutions.

Ils le présentent avant le 11 février 2005 à 12h à l'institution de leur choix, en indiquant s'ils le désirent une deuxième ou troisième institution où ils souhaitent être admis à défaut de la première.

Documents à fournir (à remettre avant le 11 février à l'institution de son choix)

- Fiche d'inscription et engagements dûment remplis et signés (*inclus dans le dossier*).
- Deux lettres d'appréciation confidentielles, émanant d'un professeur de matière scientifique et d'un professeur de matière non scientifique de la classe terminale, sous enveloppe scellée par le chef d'établissement (*incluses dans le dossier*).
- Photocopie de la carte d'identité ou un extrait d'état-civil.
- Trois photos format passeport datées de moins de trois mois (*inscrire au verso le nom, le prénom et le prénom du père*).
- Les notes et classement des classes de seconde et de première (*copie certifiée conforme par le chef d'établissement*) ; s'ils sont déjà bacheliers, ils ajoutent les résultats du baccalauréat (*copie certifiée conforme par le ministère de l'Éducation*), et indiquent les études qu'ils suivent.
- Une lettre manuscrite de motivation.
- Attestation d'inscription établie par le dernier établissement scolaire ou universitaire fréquenté par l'étudiant.

Examen du dossier (en février-mars)

Le jury examine en mars les dossiers présentés. Il attribue à chacun une note permettant de les classer. La liste des notes est alors rendue anonyme par codage aléatoire.

¹ Terminale, SG ou SVT pour le programme libanais, Terminale S pour le programme français.

Dans une séance présidée par le recteur, au mois de mars, les admissions sont prononcées en suivant le classement sur la liste anonyme, en fonction des places disponibles dans chaque institution. Les résultats de l'admission seront disponibles sur le site de l'USJ : www.usj.edu.lb, et sur les tableaux d'affichage des Facultés concernées. Les candidats admis doivent retirer les souches pour le paiement de l'acompte aux secrétariats des Facultés avant le vendredi 8 avril 2005. Ces admissions sont conditionnelles, puisque les candidats doivent obtenir le baccalauréat et le niveau A au test de français.

Conditions relatives au test de français

a- *Les candidats résidant au Liban et admis sur dossier* doivent être classés en catégorie (A) avant le 30 juin 2005.

Ceux qui sont classés en catégorie (B), peuvent cependant garder le bénéfice de leur admission à condition d'être classés en catégorie (A) à l'issue d'une session de mise à niveau au CEL se terminant avant la date ultime des inscriptions au 1^{er} semestre (2005-2006).

b- *Les candidats résidant hors du Liban et qui sont admis sur dossier* doivent être classés en catégorie (A) avant le 31 juillet 2005.

Ceux qui sont classés en catégorie (B), peuvent cependant garder le bénéfice de leur admission à condition d'être classés en catégorie (A) à l'issue d'une session de mise à niveau au CEL se terminant avant le début des cours du 1^{er} semestre (2005-2006).

Inscription (en avril)

Les admis ont jusqu'au 13 mai 2005 à 12h pour confirmer leur inscription en versant un acompte de 800 000 LL. Ils doivent auparavant avoir atteint le niveau A au test de français. Cet acompte, à valoir sur le premier terme de la scolarité, ne peut être remboursé qu'en cas d'échec au baccalauréat. Le solde du premier terme de la scolarité doit être versé avant le 22 juillet 2005.

Les candidats non admis peuvent se présenter au concours. Les candidats admis dans l'institution de leur deuxième ou troisième choix peuvent tenter d'obtenir l'admission dans l'institution de leur premier choix en se présentant au concours, mais ils perdent dans ce cas leur place en admission sur dossier. Les candidats concernés doivent respecter toute la procédure d'inscription au concours, même s'ils sont dispensés du paiement des frais.

Admission sur dossier pour les étudiants à l'étranger :

L'Université Saint-Joseph souhaite faciliter l'admission à ces institutions des élèves ayant suivi toutes leurs études secondaires à l'étranger (classes de seconde, première et Terminale).

Elle prend à cette fin des décisions de trois ordres : créer une possibilité d'admission à titre étranger ; faciliter l'envoi du dossier ; faire preuve de bienveillance lors de l'examen du dossier. Des facilités pour la langue française, pour l'obtention de bourses sont présentées par ailleurs.

1- Admission à titre étranger

Les élèves ayant suivi toutes leurs études secondaires dans un établissement étranger et n'ayant pas la nationalité libanaise peuvent être candidats à l'admission à titre étranger, sur un quota de places fixé par chaque institution. Pour cette admission à titre étranger, seule l'admission sur dossier est possible.

Ils peuvent aussi être candidats à l'admission ordinaire (par concours).

2- Dossier de candidature

Les élèves ayant suivi leurs études secondaires dans un établissement étranger, qu'ils soient ou non de nationalité libanaise, ont à remplir le dossier de candidature commun à tous les candidats à ces institutions.

- **Ce dossier est disponible en format PDF sur le site de l'Université : www.usj.edu.lb**

Ils peuvent envoyer leur dossier rempli par fax à condition de régler en même temps les droits d'inscription. Dans ce cas, l'admission éventuellement prononcée par le jury reste conditionnelle et provisoire jusqu'à la présentation du dossier original.

Ceux qui n'ont pas la nationalité libanaise ont à préciser s'ils sont ou non candidats à l'inscription à titre étranger.

3- Examen du dossier

Le traitement du dossier (calcul des moyennes, note de dossier) est le même que pour les autres candidats à ces institutions.

Les élèves ayant suivi toutes leurs études secondaires dans un établissement étranger et n'ayant pas la nationalité libanaise ayant choisi l'admission à titre étranger font l'objet d'un classement à part. Pour les élèves libanais ayant suivi toutes leurs études secondaires dans un établissement étranger et pour les étrangers candidats à l'admission ordinaire, il sera tenu compte d'un coefficient correctif calculé pour leur établissement qui ne soit pas pénalisant par rapport aux établissements biens connus de l'Université.

Remarque : Les élèves libanais et les étrangers qui ont choisi l'inscription ordinaire peuvent encore être admis sur concours ou sur titre comme les autres candidats.

ADMISSION SUR CONCOURS

- FACULTÉ DE MÉDECINE
- FACULTÉ DE PHARMACIE
- FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE
- FACULTÉ D'INGÉNIERIE

Cette admission s'adresse aux élèves inscrits en classe terminale (ou déjà bacheliers) ayant atteint le niveau A du test de français. Elle s'adresse aussi aux candidats non admis ou non satisfaits de leur choix en admission sur dossier ; ceux-ci doivent confirmer par écrit leur demande de participer au concours. Ce concours ne donne droit à l'admission que pour l'année universitaire au début de laquelle il est présenté (année universitaire 2005-2006).

Deux concours sont organisés conjointement, l'un pour les facultés du secteur médical, l'autre pour la faculté d'ingénierie. Ils font l'objet d'un règlement mis à jour annuellement en tenant compte des programmes du baccalauréat libanais et du baccalauréat français.

Chaque candidat s'engage par sa participation au concours, à se conformer très strictement aux présentes instructions et à toutes les décisions du Jury, lequel décide en dernier ressort. Toute infraction au règlement peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'accès au concours.

Inscription aux concours (en juin)

Les candidats doivent se présenter au secrétariat du Campus des sciences médicales ou de la Faculté d'ingénierie entre le lundi 6 juin 2005 et le mardi 5 juillet 2005 à 12h pour remplir la fiche d'inscription. Pour cela ils doivent être munis de :

- Deux photos format passeport datées de moins de trois mois (inscrire au verso le nom, le prénom et le prénom du père).
- La nouvelle carte d'identité ou un extrait d'état civil individuel postérieur au 1^{er} janvier 2001 (original et photocopie).
- Une photocopie du reçu ou du justificatif d'inscription au test d'aptitude de français (original et photocopie).
- L'attestation légalisée par le ministère de l'Éducation nationale, établie par le dernier établissement scolaire fréquenté par l'élève, sur laquelle est porté le numéro de la liste de l'établissement scolaire auprès du ministère de l'Éducation nationale et le numéro de l'élève sur cette liste, justifiant qu'il est inscrit en classe terminale ou une copie certifiée conforme par le ministère de l'Éducation nationale du Baccalauréat libanais ou de son équivalent.

Concours (mi-juillet)

Les deux concours ont lieu successivement, les 11-12 juillet 2005 pour la Faculté d'ingénierie, et les 14-15 juillet 2005 pour les Facultés du secteur médical.

Résultats (début août)

Le jury présidé par le recteur, et assisté par ordinateur, établit les listes d'admis en tenant compte des deux classements des candidats et de leurs candidatures prioritaires. Ces listes sont affichées dans chaque institution et seront disponibles sur le site de l'USJ : www.usj.edu.lb. Les candidats confirment leur inscription en versant le premier terme des frais de scolarité.

Avis pour la candidature à plusieurs institutions

1- Votre inscription et les choix que vous faites sont définitifs et ne peuvent pas être modifiés par la suite.

2- Il y a deux concours organisés à des dates différentes :

- un concours commun pour les Facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire ;
- un autre concours pour l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (Département génie civil et environnement (CE) et Département électricité et mécanique (EM)) et l'Institut national de la communication et de l'information (IN).

Vous pouvez être candidat à un seul de ces deux concours, ou être candidat aux deux concours.

3- Si vous êtes candidat au seul concours de l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth, (Département génie civil et environnement (CE) et/ou Département électricité et mécanique (EM)) et/ou de l'Institut national de la communication et de l'information (IN) de la Faculté d'ingénierie, vous pouvez, compte tenu de vos projets d'avenir, retenir : une, deux ou trois options. Si vous avez retenu deux ou trois options, vous devez nécessairement préciser quel est l'ordre de vos préférences. Vous ne pouvez pas choisir deux institutions à égalité.

4- Si vous êtes candidat au seul concours commun des Facultés de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire vous pouvez, compte tenu de vos projets d'avenir, retenir : une, deux, trois ou quatre options.

Si vous avez retenu deux, trois ou quatre options, vous devez nécessairement préciser quel est l'ordre de vos préférences. Vous ne pouvez pas choisir deux institutions à égalité.

5- Si vous êtes candidat aux deux concours, vous devez bien sûr retenir au moins deux options (une de chaque concours), mais vous pouvez aussi retenir de deux à sept options (trois pour le concours de la Faculté d'ingénierie et quatre pour le concours des Facultés des sciences médicales).

De toute façon, vous devez nécessairement préciser quel est l'ordre de vos préférences. Rappelez-vous que vous ne pouvez pas choisir deux options à égalité.

6- Pour les candidats n'ayant pas déjà présenté leur candidature pour l'admission sur dossier : il y a un seul dossier d'inscription à remplir, même si vous êtes candidat aux deux concours. Le droit d'inscription est unique quel que soit le nombre d'institutions visées. Cependant n'inscrivez pas une option que vous n'avez pas réellement l'intention de confirmer, car vous risqueriez ainsi de priver un candidat réel de ses chances, le nombre total d'admis étant fixé à l'avance.

7- Les candidats non admis en admission sur dossier, ou admis mais non satisfaits de leur choix, peuvent présenter le concours et sont dispensés des frais d'inscription. Ils n'ont pas à remplir un nouveau dossier, mais doivent se présenter au secrétariat d'inscription, pour confirmer leur inscription au concours et remplir une nouvelle fiche de choix d'options.

8- Les jurys des deux concours se tiennent en même temps. Ces jurys respecteront de façon absolue l'ordre de préférences ; cet ordre l'emporte sur celui du classement.

Par exemple : un candidat est classé premier en médecine et vingtième à l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (Département génie civil et environnement) sera reçu à l'École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth si c'est sa première option, et il ne sera plus considéré comme candidat à la médecine.

Un candidat qui n'est pas reçu dans sa première option a les mêmes droits dans sa deuxième option que les candidats pour qui cette option est la première, son échec dans sa première option ne modifie pas en effet son classement dans les autres options.

9- Les résultats sont définitifs. Il n'y a ni liste d'attente ni transfert possible d'une institution à une autre.

Conditions d'inscription

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- être inscrit en classe terminale ou être titulaire du Baccalauréat libanais ou de son équivalent. L'inscription du candidat non titulaire du Baccalauréat sera conditionnelle conformément à l'engagement signé en annexe. Pour la Faculté d'ingénierie, le Baccalauréat doit être scientifique
- le candidat doit avoir subi avec succès le Test d'aptitude de langue française commun aux candidats à une première inscription à l'Université Saint-Joseph. Son inscription au concours reste conditionnelle jusqu'à la confirmation par l'Administration centrale de son succès à ce test conformément à l'engagement signé en annexe.
- un étudiant démissionnaire, renvoyé ou éliminé d'une école ou institut ne peut être pour une deuxième fois candidat à cette même école ou institut.

Conditions relatives au test de français

a- *Les candidats résidant au Liban et qui s'inscrivent aux concours d'entrée* doivent être classés en catégorie (A) avant leur inscription à ces concours.

Ceux qui sont classés en catégorie (B), peuvent cependant s'inscrire à ces concours et garder le bénéfice de leur admission à condition d'être classés en catégorie (A) à l'issue d'une session de mise à niveau au CEL se terminant avant la date ultime des inscriptions au 1^{er} semestre (2005-2006).

b- *Les candidats résidant hors du Liban et qui s'inscrivent aux concours d'entrée* doivent être classés en catégorie (A) au plus tard 48 heures avant la date ultime des inscriptions à ces concours (test spécial pour étrangers, déjà institué depuis plusieurs années).

Ceux qui sont classés en catégorie (B), peuvent cependant s'inscrire à ces concours et garder le bénéfice de leur admission à condition d'être classés en catégorie (A) à l'issue d'une session de mise à niveau au CEL se terminant avant le début des cours du 1^{er} semestre (2005-2006).

Droits d'inscription

Le montant des droits d'inscription est de 125 000 LL.

Ces droits ne peuvent en aucun cas être remboursés. Les candidats qui ont présenté une demande d'admission sur dossier sont exemptés des frais d'inscription mais doivent présenter le reçu lors de leur inscription au concours.

Lieu et horaire des épreuves

Facultés des sciences médicales

Le Concours aura lieu au Campus des sciences médicales - rue de Damas. Les épreuves se dérouleront conformément au calendrier suivant :

Jeudi 14 juillet 2005	7h30	Physique	(Durée : 2h00)
Jeudi 14 juillet 2005		Chimie	(Durée : 2h00)
Vendredi 15 juillet 2005	7h30	Biologie	(Durée : 2h00)
Vendredi 15 juillet 2005		Mathématiques	(Durée : 1h30)
Vendredi 15 juillet 2005		Culture générale	(Durée : 1h30)

Faculté d'Ingénierie

Le Concours aura lieu au Campus des sciences et technologies - Mar Roukos. Les épreuves se dérouleront conformément au calendrier suivant :

Lundi 11 juillet 2005	8h30 – 10h00	Mathématiques I	(1h30)
Lundi 11 juillet 2005	11h00 – 12h00	Chimie	(1h)
Lundi 11 juillet 2005	13h00 – 14h30	Culture générale	(1h30)
Mardi 12 juillet 2005	8h30 – 10h00	Mathématiques II	(1h30)
Mardi 12 juillet 2005	11h00 – 13h00	Physique	(2h00)

Matériel nécessaire

Le papier nécessaire (propre ou brouillon) sera fourni au candidat. Les candidats devront se munir de tout le reste du matériel indispensable : encre bleue, bleue noire, ou noire (seules couleurs autorisées), compas, règles, équerre.

Les machines à calculer non programmables sont autorisées.

Prescriptions communes à l'ensemble des épreuves

Chaque candidat doit :

- Garder avec lui le reçu d'inscription et une pièce d'identité.
- Se placer à la table portant son numéro d'inscription.
- Incrire à l'emplacement prévu à cet effet sur toutes les feuilles déposées sur sa table : son nom, prénom, prénom du père et son matricule, (aucune rature dans le nom ne peut être admise).
- Cesser son travail dès que la séance est déclarée terminée par le président de séance.
- Remettre la copie (même blanche) et la carte de participation au Concours.
- Emporter les brouillons.

Retards et sorties en cours de séance

Retards

Les retardataires ne seront admis à composer qu'à titre conditionnel ; leur cas sera soumis au Jury qui statuera ultérieurement. Ils cesseront de composer en même temps que les autres candidats.

Sortie en cours de séance

Aucun candidat ne sera autorisé à sortir d'une salle, pour quelque motif que ce soit, moins d'une heure après le début de l'épreuve. Le candidat sortant définitivement avant la fin d'une épreuve doit restituer l'énoncé qu'il a reçu, la carte de participation au Concours ainsi que la feuille de propre et les feuilles de brouillon. Toutefois, passée la première heure et en cas de nécessité, il pourra sortir à condition d'y être autorisé par le responsable de salle et d'être accompagné par un surveillant.

Résultats

Le résultat du Concours sera affiché au Campus des sciences et technologies (Mar Roukos), au Campus des sciences médicales (Rue de Damas) le vendredi 5 Août 2005.

N.B.:

Toute photocopie présentée doit être accompagnée du document original pour authentification du document.

Est automatiquement exclu du Concours, tout candidat convaincu de fraude ou de tentative de fraude de quelque nature que ce soit.

L'Administration se réserve le droit d'apporter les modifications jugées nécessaires à ce règlement, les modifications étant tout simplement affichées sur les tableaux d'affichage de la Faculté au Campus des sciences et technologies (Mar Roukos) et au Campus des sciences Médicales (Rue de Damas).

ADMISSION SUR CONCOURS

- ÉCOLE DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES DE BEYROUTH

Cette admission s'adresse aux élèves inscrits en classe terminale (ou déjà bacheliers) ayant atteint le niveau A du test de français. Elle s'adresse aussi aux candidats non admis ou non satisfaits de leurs choix en admission sur dossier ; ceux-ci doivent confirmer par écrit leur demande de participer au concours. Ce concours ne donne droit à l'admission que pour l'année universitaire au début de laquelle il est présenté (année universitaire 2005-2006).

Chaque candidat s'engage par sa participation au concours, à se confirmer très strictement aux présentes instructions et à toutes les décisions du jury, lequel décide en dernier ressort. Toute infraction au règlement peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'accès au concours.

Inscription au concours (en juin)

Les candidats doivent se présenter au secrétariat de l'ETIB entre le lundi 6 juin 2005 et le mardi 12 juillet 2005 à 12h pour remplir la fiche d'inscription.

Concours (mi-juillet)

Le Concours a lieu les 18-19 juillet 2005.

Résultats (début août)

Le jury présidé par le directeur de l'Ecole, établit la liste d'admis. Cette liste est affichée dans l'Ecole. Les candidats confirment leur inscription en versant le premier terme des frais de scolarité.

Conditions d'inscription

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- être inscrit en classe terminale ou être titulaire du Baccalauréat libanais ou de son équivalent. L'inscription du candidat non titulaire du Baccalauréat sera conditionnelle conformément à l'engagement signé en annexe
- le candidat doit avoir subi avec succès le Test d'aptitude de langue française commun aux candidats à une première inscription à l'Université Saint-Joseph. Son inscription au concours reste conditionnelle jusqu'à la confirmation par l'Administration centrale de son succès à ce test conformément à l'engagement signé en annexe
- un étudiant démissionnaire, renvoyé ou éliminé de l'école ne peut être pour une deuxième fois candidats au concours.

Conditions relatives au test de français

a- *Les candidats résidant au Liban et qui s'inscrivent aux concours d'entrée doivent être classés en catégorie (A) avant leur inscription à ces concours.*

Ceux qui sont classés en catégorie (B), peuvent cependant s'inscrire à ces concours et garder le bénéfice de leur admission à condition d'être classés en catégorie (A) à l'issue d'une session de mise à niveau au CEL se terminant avant la date ultime des inscriptions au 1^{er} semestre (2005-2006).

b- *Les candidats résidant hors du Liban et qui s'inscrivent aux concours d'entrée* doivent être classés en catégorie (A) au plus tard 48 heures avant la date ultime des inscriptions à ces concours (test spécial pour étrangers, déjà institué depuis plusieurs années).

Ceux qui sont classés en catégorie (B), peuvent cependant s'inscrire à ces concours et garder le bénéfice de leur admission à condition d'être classés en catégorie (A) à l'issue d'une session de mise à niveau au CEL se terminant avant le début des cours du 1^{er} semestre (2005-2006).

Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- La fiche d'inscription et les engagements en annexe, dûment remplis et signés.
- Deux photos format passeport datées de moins de trois mois (inscrire au verso le nom, le prénom et le prénom du père).
- La nouvelle carte d'identité ou extrait d'état civil individuel postérieur au 1^{er} janvier 2001 (original et photocopie).
- L'attestation légalisée par le ministère de l'éducation nationale, établie par le dernier établissement scolaire fréquenté par l'élève, sur laquelle est porté le numéro de la liste de l'établissement scolaire auprès du ministère de l'Éducation nationale et le numéro de l'élève sur cette liste, justifiant qu'il est inscrit en classe terminale ou une copie certifiée conforme par le ministère de l'éducation nationale du Baccalauréat libanais ou de son équivalent.

Droits d'inscription

Le montant des droits d'inscription est de 125 000 LL.

Ces droits ne peuvent en aucun cas être remboursés. Les candidats qui ont présenté une demande d'admission sur dossier sont exemptés des frais d'inscription mais doivent présenter le reçu lors de leur inscription au concours.

Lieu et horaire des épreuves

Le concours aura lieu au Campus des sciences humaines, rue de Damas. Les épreuves se dérouleront conformément au calendrier suivant :

Lundi 18 juillet 2005	9h00 – 11h00	Arabe (2h)
Lundi 18 juillet 2005	11h30 – 13h30	Anglais (2h)
Mardi 19 juillet 2005	8h30 – 10h30	Français (2h)
Mardi 19 juillet 2005	10h30	Oral

Matériel nécessaire

Le papier nécessaire (propre ou brouillon) sera fourni au candidat. Les candidats devront se munir de tout le reste du matériel indispensable : encre bleue, bleue noire ou noire (seules couleurs autorisées).

Prescription commune à l'ensemble des épreuves

Chaque candidat doit :

- Garder avec lui le reçu d'inscription et une pièce d'identité.
- Se placer à la table portant son numéro d'inscription.
- Incrire à l'emplacement prévu à cet effet sur toutes les feuilles déposées sur sa table : son nom, prénom, prénom du père et son matricule (aucune rature dans le nom ne peut être admise).
- Cesser son travail dès que la séance est déclarée terminée par le président de séance.
- Remettre la copie (même blanche) et la carte de participation au concours.
- Emporter les brouillons.

Retards et sorties en cours de séance**Retards**

Les retardataires ne seront admis à composer qu'à titre conditionnel ; leur cas sera soumis au Jury qui statuera ultérieurement. Ils cesseront de composer en même temps que les autres candidats.

Sortie en cours de séance

Aucun candidat ne sera autorisé à sortir d'une salle, pour quelque motif que ce soit, moins d'une heure après le début de l'épreuve. Le candidat sortant définitivement avant la fin d'une épreuve doit restituer l'énoncé qu'il a reçu, la carte de participation au concours ainsi que la feuille de propre et les feuilles de brouillon. Toutefois, passée la première heure et en cas de nécessité il pourra sortir à condition d'y être autorisé par le responsable de salle et d'être accompagné par un surveillant.

Résultats

Le résultat du concours sera affiché au Campus des sciences humaines le 31 juillet 2004.

N.B. :

Toute photocopie doit être accompagnée du document original pour authentification du document.

Est automatiquement exclu du concours, tout candidat convaincu de fraude ou de tentative de fraude de quelque nature que ce soit.

L'Administration se réserve le droit d'apporter les modifications jugées nécessaires à ce règlement, les modifications étant simplement affichées sur les tableaux d'affichage de l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth.

ADMISSION SUR TITRE

Cette admission s'adresse aux élèves de classe terminale ayant déjà présenté leur candidature sous l'un ou l'autre mode d'admission (sur dossier, sur concours). Il leur suffit d'obtenir la même année une mention très bien au Baccalauréat libanais (à la première session au cas où il y en a plusieurs) ou au Baccalauréat français pour être admis dans l'institution de leur choix sous réserve du niveau A au test de français, quelle qu'ait pu être jusque là la suite donnée à leur candidature.

Les candidats qui sont admis sur titre doivent être classés en catégorie (A) avant le 10 septembre 2005.

Ceux qui sont classés en catégorie (B), peuvent cependant garder le bénéfice de leur admission à condition d'être classés en catégorie (A) à l'issue d'une session de mise à niveau au CEL se terminant avant la date ultime des inscriptions au 1^{er} semestre (2005-2006).

Toutefois, un Baccalauréat scientifique est obligatoire pour être admis à une Institution des Facultés du secteur médical ou de la Faculté d'ingénierie.

Ils ont jusqu'au vendredi 2 septembre 2005 pour confirmer leur choix et présenter une copie certifiée du Baccalauréat avec la mention, et jusqu'au 10 septembre pour confirmer leur inscription en payant le premier terme de la scolarité.

PROGRAMME DU CONCOURS FACULTÉS DES SCIENCES MÉDICALES

Le programme a été remanié pour l'adopter à la fois aux programmes des Baccalauréats libanais et français. Les questions seront posées de manière à donner des chances égales aux candidats de l'une et l'autre formations. Les épreuves des années précédentes ne peuvent donc servir de référence absolue pour l'interprétation de ce programme.

ÉPREUVES ÉCRITES :

	Durée	Coefficient
- Physique	2 heures	2
- Chimie	2 heures	2
- Biologie	2 heures	2
- Mathématique	1h30	1,5
- Culture générale	1h30	1,5

Il n'y a pas de note éliminatoire.

Épreuve de Physique

Mécanique

- Équilibre d'un solide : Moment d'une force - Conditions $\sum \vec{F} = \vec{0}$ et $\sum m_o = 0$ - Solide soumis à plusieurs forces parallèles ou concourantes
- Hydrostatique : Relation fondamentale - Poussée d'Archimède - Théorème de Pascal - Applications diverses : Mesure des masses volumiques - Corps flottants - Manomètres
- Cinématique du point : Trajectoire - Vecteur vitesse - Vecteur accélération - Vitesse angulaire - Mouvements rectilignes uniforme et uniformément varié - Chute libre
- Mouvement circulaire uniforme : Période - Fréquence - Force centripète - Vitesse - Accélération
- Dynamique de translation : Principe de l'inertie - Relation fondamentale - Applications : Mouvement sur un plan incliné avec ou sans frottement - Tension d'un fil - Mouvement d'un projectile dans le vide
- Dynamique de rotation : Relation fondamentale - Moment d'inertie - Applications
- Travail - Énergie cinétique de translation et de rotation - Puissance moyenne - Énergie potentielle de pesanteur et d'un ressort - Énergie mécanique
- Quantité de mouvement - Chocs

Chaleur

- Échelles de température - Gaz parfaits
- Calorimétrie - Chaleur et changement de phases

Électricité

Courant continu

- Pôles d'un générateur - Intensité - Quantité d'électricité - Tension électrique - Résistance - Loi d'Ohm - Association des résistances - Loi de Joule - Lois de Pouillet

Électrostatique

- Loi de Coulomb - Champ électrique - Travail des forces électriques - Énergie potentielle électrique
- Condensateurs plans : Définition - Capacité - Énergie emmagasinée - Association - Décharge d'un condensateur dans un autre

Électromagnétisme

- Champ magnétique : Pôles d'un aimant - Lignes de champ - Champ magnétique terrestre - Champ magnétique créé par un fil rectiligne indéfini, par une spire, par une bobine et par un solénoïde
- Force électromagnétique exercée par un courant électrique : Existence - Loi de Laplace - Applications
- Induction électromagnétique : Existence - Loi de Lenz - f.é.m. d'autoinduction - Inductance d'un solénoïde - Tension aux bornes d'une bobine - Circuit R, L - Énergie emmagasinée dans une bobine

Courant alternatif sinusoïdal

- Caractéristiques - Tension aux bornes d'un circuit R, C en série et d'un circuit R, L, C en série
- Puissance moyenne - Facteur de puissance

Mouvement des électrons

- Mouvement d'un électron dans un champ électrique uniforme : Équations - Trajectoire - Déflexion électrique
- Mouvement d'un électron dans un champ magnétique uniforme : Force magnétique de Lorentz - Étude détaillée du mouvement lorsque la vitesse est perpendiculaire au champ magnétique - Déflexion magnétique - Cyclotron

Optique

- Propagation rectiligne de la lumière : Principe - Célérité - Indice absolu et indice relatif - Principe du retour inverse
- Réflexion de la lumière : Lois - Images données par un miroir plan
- Réfraction de la lumière : Lois - Réflexion totale
- Lentilles minces convergentes et divergentes : Marche des rayons lumineux - Images et formules dans le cas de l'approximation de Gauss - Association
- Loupe et microscope : Marche des rayons - Puissances - Grossissements - Applications
- Aspect ondulatoire de la lumière : Longueur d'onde - Lumières monochromatiques et polychromatiques - Interférences lumineuses : Expérience d'Young - Interfrange

Ondes

- Propagation des ondes : Caractéristiques - Concordance et opposition de phases - Réflexion

Rayonnements

- Effet photoélectrique : Mise en évidence - Interprétation - Fréquence seuil - Énergie cinétique des électrons émis
- Radioactivité : Définitions - Lois de conservation - Processus α , β et γ - Loi de décroissance radioactive - Période et constante radioactives

Épreuve de Chimie

L'atome

- Constitution - Configuration électronique - Classification périodique des éléments - Mole d'atomes

La molécule

- Formation et représentation - Liaison chimique covalente - Étude de quelques molécules par la théorie de la répulsion des paires électronique de la couche de valence (VSEPR) - Électro-négativité et échelle de Pauling - Mole de molécules

L'ion

- Existence des ions - Les ions monoatomiques - Les ions polyatomiques - Mole d'ions - Composés ioniques : liaison ionique, formule statistique

Les orbitales atomiques

- Représentations des orbitales atomiques s et p - Hybridation des orbitales atomiques - Formes géométriques de quelques molécules

Thermochimie

- Chaleur de réaction à pression constante DH - Chaleur de formation - Loi de Hess

Electrochimie

- Oxydation et réduction, Oxydant et réducteur, Couple rédox - Le couple H+/H2 - Le potentiel d'oxydoréduction - Classification électrochimique des couples rédox - Équilibrage des réactions rédox - Piles et accumulateurs - Électrolyse - Dosage volumétrique par réaction rédox

Etat gazeux

- Pression partielle dans un mélange de gaz parfaits - Pression totale - Fraction molaire - Relation entre pression totale et pressions partielles - Masse molaire moyenne d'un mélange gazeux

Cinétique chimique

- Vitesse de formation et vitesse de disparition d'un corps - Courbe cinétique, vitesse moyenne, vitesse instantanée, vitesse initiale - Facteurs cinétique - Catalyse

Equilibre chimique

- Équilibre homogène en phase liquide, Constante d'équilibre KC - Équilibre homogène en phase gazeuse constantes d'équilibre KC et Kp - Équilibre hétérogène - Constantes d'équilibre KC et Kp - Déplacement de l'équilibre chimique - Équilibre dissolution-précipitation-produit de solubilité (kps : notion)

Les réactions acide-base en solutions aqueuses-pH-métrie

- Définition et mesure du pH - Étude pH-métrique de la réaction entre une solution d'acide fort et une solution de base forte. Point d'équivalence - Dosage acido-basique par pH-métrie - Acide faible, base faible, couple acide/base, constante d'acidité - Classification des couples acide/base
- Étude pH-métrique de la réaction entre une solution d'acide faible et une solution de base forte - Dosage d'un acide faible par pH-métrie - Étude pH-métrique de la réaction entre une solution de base faible et une solution d'acide fort - Dosage d'une base faible par pH-métrie - Solutions tampons

Chimie organique I

- Analyse élémentaire - Formule moléculaire, formule structurale, isomérie - Hydrocarbures : alcanes, alcènes, alcynes, benzènes (Nomenclature, Structure, Isomérie, Réactions, Applications)

Chimie organique II

Étude de la nomenclature, de la structure, de l'isomérie et de quelques réactions typiques de chacune des fonctions : - Alcool - Aldéhyde et cétone - Acide carboxylique et dérivés - Amines aliphatiques - Acides α -aminés.

Épreuve de Biologie**Autotrophie et photosynthèse**

- Signification de l'autotrophie - La photosynthèse : des conditions particulières - Le chloroplaste : lieu de la photosynthèse - Échanges gazeux photosynthétiques

Conversion de l'énergie lumineuse en énergie chimique

- Effet des radiations lumineuses sur la photosynthèse - Radiations lumineuses et chlorophylle
- les chloroplastes : organites de la photosynthèse - Phase photochimique de la photosynthèse
- Phase chimique de la photosynthèse

ADN, information génétique et cycle cellulaire

- Le caryotype - la mitose, partage égal du bagage chromosomique - Structure et constituants chimiques des chromosomes - Reproduction conforme et cycle cellulaire

Synthèse des protéines et activité enzymatique

- Les protéines, un assemblage d'acides aminés - Le gène, unité de structure et d'information - La transcription : première étape de la synthèse protéique - La traduction : deuxième étape de la synthèse protéique - Devenir des protéines synthétisées - Les enzymes, des biocatalyseurs protéiniques - Vitesse de réaction et conditions optimales - Spécificité et mode d'action des enzymes

Identité biologique et génotype

- Phénotype et protéines - Gènes et allèles - Le génotype

Identité génétique des individus**Mécanismes fondamentaux de la reproduction sexuée**

- Appareils reproducteurs - Cellules diploïdes et cellules haploïdes - Méiose - Spermatogenèse
- Ovogénèse - Fécondation - Cycle de développement

Prévisions en génétique humaine

- Transmission des caractères héréditaires - Maladies autosomales - Maladies liées au sexe - Anomalies chromosomiques - Diagnostic prénatal

Energie du fonctionnement cellulaire

- Respiration cellulaire - La fermentation - Conversion de l'énergie des métabolites - La mitochondrie : siège des oxydations cellulaires

Communication nerveuse

- Organisation du système nerveux chez les vertébrés - Histologie du système nerveux : le neurone, unité de fonctionnement - Du stimulus à la réponse : les voies et les centres nerveux - Nature du message nerveux : des signaux électriques enregistrables - Codage et traitement de l'information : rôle des centres nerveux - Communication à sens unique : les synapses

Fonctionnement des neurones

- Potentiel de repos - Potentiel d'action et ses caractéristiques - Message nerveux et potentiel d'action - Fonctionnement des synapses - Synapse excitatrice et synapse inhibitrice - Propriétés intégratrices des neurones

Propriétés des centres nerveux

- Organisation des circuits nerveux dans un arc réflexe médullaire - Réflexe myotatique - Maintien de la posture

Rôle de l'encéphale dans la motricité dirigée

- Méthodes d'exploration - Notions anatomiques et histologiques - Motricité dirigée

Neuromédiateurs et applications médicales

- Lieux de synthèse de quelques neurotransmetteurs - Conséquences dues à la déficience en neuromédiateurs ou à leur blocage - Neuromédiateurs et circuit de la douleur

Régulation de la production chez la femme

- Cycle sexuel - Endocrinologie du cycle menstruel - Rétrocontrôle de la sécrétion de gonadotrophine

Bases de l'immunocompétence

- Soi et non-soi - Cellules du système immunitaire - Caractéristiques des récepteurs lymphocytaires

Réponse immunitaire

- Réponse immunitaire non spécifique - Réponse immunitaire spécifique - Induction de la réponse immunitaire spécifique - Rôle central des TH dans la réponse immunitaire spécifique
- Réponse immunitaire spécifique à médiation humorale - Réponse immunitaire spécifique à médiation cellulaire - Mémoire immunitaire

Références :

- Sciences de la vie. Enseignement Secondaire. Première Année CNRDP
- Sciences de la vie. Enseignement Secondaire. Deuxième Année - Série Sciences CNRDP
- Sciences de la vie. Enseignement Secondaire. Troisième Année - Série Sciences de la vie CNRDP

Épreuve de Mathématiques

Analyse

- Fonctions numériques : Continuité - Dérivabilité - Sens de variations - Asymptotes - Fonctions réciproques - Infexion - Fonctions composées - Courbes représentatives
- Fonctions trigonométriques directes : Définitions - Dérivées - Relations - Courbes représentatives
- Intégrales indéfinies et définies : Définition - Propriétés - Majoration - Méthodes d'intégration - Application au calcul des aires et des volumes
- Fonctions logarithmes : Définition - Propriétés - Courbes représentatives - Bases de fonctions logarithmes
- Fonctions exponentielles et fonctions puissances : Définitions - Propriétés - Courbes représentatives
- Equations différentielles du premier ordre : Définition - Solutions dans le cas des équations à variables séparables et dans le cas de $y' + ay = k$, où a et k sont deux constantes

Probabilité et Statistiques

- Analyse combinatoire : Arrangements - Permutations - Combinaisons
- Probabilités simples : Définitions - Propriétés - Calcul - Probabilités conditionnelles
- Statistiques : Moyenne - Médiane - Classes médiane et modale - Ecart moyen - Variance - Ecart type

Géométrie

- Vecteurs : Définitions - Somme - Produit par un scalaire - Produit scalaire - Applications diverses : Equation d'un plan - Equation d'un cercle

Algèbre

- Nombres complexes : Définitions - Module - Argument - Somme - Produit - Rapport - Formes cartésienne, trigonométrique et exponentielle - Formule de Moivre - Puissance
- Exercices de raisonnement logique et de synthèse - Exercices à une ou plusieurs inconnues.

Culture générale

L'épreuve de Culture Générale a pour but d'évaluer la maîtrise de la langue française ainsi que le niveau culturel. Elle comprend :

- soit un résumé de texte, accompagné ou non de questions.
- soit une dissertation sur un sujet de culture générale.

PROGRAMME DU CONCOURS

FACULTÉ D'INGÉNIERIE

ÉPREUVES ÉCRITES :

Nature des épreuves

Le Concours comporte cinq épreuves écrites pour l'ESIB et l'INCI :

- Épreuve de Mathématiques I
- Épreuve de Chimie
- Épreuve de Culture générale
- Épreuve de Mathématiques II
- Épreuve de physique

Conditions d'admission

La note de chaque épreuve est affectée d'un coefficient et le classement est établi en fonction de la somme des notes calculées après application des coefficients suivants :

Mathématiques I :	3
Mathématiques II :	3
Chimie :	2
Culture générale :	2
Physique :	4

Les candidats admis au Concours d'entrée en Mathématiques supérieures à l'ESIB et ayant obtenu une moyenne jugée satisfaisante sont autorisés à préparer aussi le Concours des Grandes Écoles d'Ingénieurs Françaises.

Mathématiques I (ESIB-INCI)

Analyse

- Fonctions irrationnelles : Asymptotes horizontales, verticales et obliques.
- Fonctions réciproques : Composition de fonctions, fonctions réciproques.
- Calcul Différentiel : Dérivée, Applications : Valeur approchée d'une fonction.
- Fonctions logarithmiques et fonctions exponentielles : Logarithme népérien, logarithme à base a, la fonction exp. fonctions exponentielles à base a.
- Dérivées seconde et dérivées d'ordre supérieur.
- Suites Numériques : Limites et opérations sur les limites, suites croissantes, décroissantes, majorées, minorées. Suites récurrentes, théorème de la convergence monotone.
- Intégrales : Définition et propriétés des intégrales, interprétation graphique de l'intégrale, théorème fondamental du calcul, intégrales et inégalités, intégrales des fonctions paires ou impaires, intégrales des fonctions périodiques, changement de variable, intégration par parties, les primitives, recherche des primitives (fractions rationnelles, linéarisations des polynômes trigonométriques), valeur moyenne d'une fonction. Inégalité de la moyenne et théorème de la moyenne. Applications des intégrales : Aire entre deux courbes, volume d'un solide de révolution.

- Équations différentielles du premier ordre à variables séparables, équations différentielles linéaires du premier ordre de la forme $y' = ay+b$.

Mathématiques II (ESIB-INCI)

Algèbre

- Nombres Complexes : Module et arguments d'un nombre complexe, forme exponentielle, formules d'Euler, formule de Moivre, applications trigonométriques. Équations du second degré. Interprétation géométrique d'un nombre complexe et des opérations sur les complexes.

Géométrie

- Produit scalaire et orthogonalité.
- Plan et droite : Équation cartésienne d'un plan. Équations paramétriques d'une droite.
- Parallélisme et Orthogonalité : Positions relatives de deux plans, équation de l'intersection de deux plans. Positions relatives d'une droite et d'un plan et de deux droites. Distance d'un point à un plan et à une droite.
- Relations métriques dans un triangle : Relations entre longueurs des côtés et angles. Aire d'un triangle. Rayon du cercle circonscrit à un triangle.
- Similitudes planes, similitudes planes directes et formes réduites.

Probabilité et Statistiques

- Séries Statistiques : Moyenne, mode et médiane, écart moyen, variance, Écart-type - Combinatoires : Triangle de Pascal - Probabilité conditionnelle : Événements indépendants, formule des probabilités totales - Variables aléatoires : Distribution de probabilité, espérance mathématique (moyenne), variance et écart-type.

Physique (ESIB-INCI)

Mécanique

- Cinétique et cinématique :
Repère d'espace et de temps, vecteur vitesse, vecteur accélération, mouvement accéléré, mouvement décéléré, étude de quelques mouvements simples : mouvement rectiligne uniforme, mouvement rectiligne uniformément varié, mouvement circulaire uniforme, mouvement circulaire non uniforme.
- Dynamique :
* Forces et interactions : Forces de contact. Forces extérieures et forces intérieures à un système. Forces de frottement. Lois de Kepler. Loi de gravitation universelle.
* Lois de mouvement de Newton : Première loi de Newton ou principe de l'inertie. Deuxième loi de Newton ou principe fondamental de la dynamique. Troisième loi de Newton ou principe des interactions.
* Solide : Centre de masse ou centre d'inertie d'un solide. Etude du mouvement du centre de masse d'un solide.
* Travail et Energie : Travail et puissance d'une force. Energie cinétique. Energie potentielle. Energie mécanique. Théorème de l'énergie cinétique. Principe de conservation de l'énergie.
* Applications : Chute libre (rectiligne, parabolique). Mouvements des satellites.

Systèmes Oscillants

- Définition et caractéristiques d'un oscillateur.
- Oscillateurs libres : Pendule simple, pendule élastique horizontal, circuit (L, C), circuit (R, L, C)...
- Oscillateurs entretenus (mécaniques et électriques) : Période propre, fréquence propre, résonance.

Électricité

- Dipôle (R, L) : Tension aux bornes d'une bobine, établissement du courant dans un dipôle (R, L), énergie emmagasinée dans une bobine.
- Charge et décharge d'un condensateur.

Physique Atomique

- Quantification des niveaux d'énergie d'un atome. Application aux spectres, constante de Planck, $\Delta E = h\nu$.
- Noyau atomique : composition du noyau, nucléide et isotope. Stabilité des noyaux. Diagramme (N, Z).
- Radioactivité : Définition et période radioactive. Les rayonnements α , β et γ . Lois de conservation de la charge électrique et du nombre de nucléons. Loi de décroissance. Application à la datation.
- Equivalence masse-énergie.
- Les réactions de fission et de fusion.

Chimie (ESIB-INCI)

1. Cinétique chimique.
2. Etat d'équilibre d'un système : Généralisation à divers exemples en solution aqueuse homogène et hétérogène (présence de solides). Déplacement de l'équilibre.
3. Transformations associées à des réactions acido-basiques en solution aqueuse : Couples acide-base. Titrage pH-métrique et colorimétrique d'un acide ou d'une base. Diagrammes de prédominance et de distribution d'espèces acides et basiques en solution.
4. Les réactions d'estérification et d'hydrolyse.

PROGRAMME DU CONCOURS ÉCOLE DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES DE BEYROUTH

Le Concours d'entrée en première année (L1) vise avant tout à :

- Contrôler les compétences orales et écrites de candidats dans les trois langues de l'Ecole
- Vérifier la formation intellectuelle et culturelle ainsi que l'acquisition des méthodes de travail

Nature des épreuves :

Le Concours comporte trois épreuves écrites et une épreuve orale :

- Arabe
- Français
- Anglais
- Épreuve orale

Conditions d'admission

La note de chaque épreuve écrite est affectée d'un coefficient et le classement est établi en fonction de la somme des notes calculées après application des coefficients suivant :

- Arabe : 4
- Français : 3
- Anglais : 2

La note de l'épreuve orale, qui ne sera qu'indicative, pourra être utilisée, le cas échéant, pour départager des candidats lors de la délibération.

Contenu

Aucune des épreuves orales ou écrites ne porte sur un programme précis qu'il faudrait préparer à l'avance.

FACULTÉ DE MÉDECINE

A la suite d'un accord, intervenu le 7 mai 1883, entre la Compagnie de Jésus et le Gouvernement Français, une École de médecine fut ouverte en novembre de la même année, sur le campus qui devient par la suite celui des Facultés de droit, de sciences économiques, de gestion et de lettres. Le 6 octobre 1888, le Gouvernement Français lui reconnaît les titres et priviléges d'une Faculté de médecine. Celle-ci intègre, dès 1889, une École de pharmacie; l'ensemble prend le nom de Faculté de médecine et de pharmacie. En novembre 1912, trop à l'étroit dans ses locaux, la Faculté se transporte dans des bâtiments construits pour elle, rue de Damas, bâtiments reconstruits à la suite des destructions de 1975 et 1983.

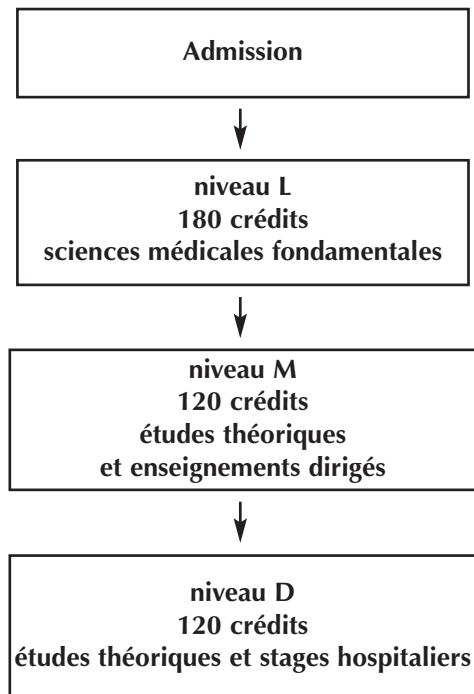
Au cours de son histoire, la Faculté décerna successivement les diplômes de médecine suivants: - de la session d'octobre 1887 à celle de novembre 1984 le diplôme de Faculté signé par le Ministre Français de l'Instruction Publique; - de 1895 à 1898, le diplôme français décerné sous le sceau de l'Université de Lyon; - de 1899 à 1914, le diplôme d'État français et le diplôme d'État ottoman décernés par un jury mixte. En 1919, le diplôme d'État Français, puis conjointement le diplôme d'État français et le diplôme libanais de l'Université Saint-Joseph, enfin à partir de 1983 ce seul diplôme libanais.

Développant ses activités, la Faculté s'adjoint, au cours des ans, divers instituts : École dentaire en 1920, École des sages-femmes en 1921, École des Infirmières en 1942, École des techniciens de laboratoire d'analyses médicales en 1946, fermée en 1976 à cause de la guerre puis réouvre en 1979 pour assurer une seule promotion et dernièrement réouvre en 1995, École d'aides anesthésistes en 1950, Institut de microbiologie en 1951, Institut de physiothérapie en 1956, fermé en 1959 puis réouvre en 1995, Institut supérieur d'orthophonie en 1968, fermé pendant la guerre puis réouvre en 1995, Institut de psychométrie en 2000.

De 1885 à 1915, puis en 1919 et 1920, les leçons de clinique médicale et chirurgicale furent données par les Professeurs de la Faculté à l'Hôpital français du Sacré Cœur; elles furent données de 1921 à 1924 à l'Hôpital Saint-Georges. Pour les stages cliniques de ses étudiants, la Faculté s'adresse aujourd'hui en priorité aux services de l'Hôtel-Dieu de France, hôpital universitaire créé sur l'initiative de la Faculté en 1923 et comportant au nombre de ses missions statutaires l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement clinique de la Faculté.

Depuis 1984, à la suite d'un contrat passé avec l'État français, jusqu'alors propriétaire de l'Hôtel-Dieu, l'Université Saint-Joseph assure la pleine responsabilité de la gestion de l'hôpital et le Père Recteur en est le Président du Conseil d'Administration. La Faculté de médecine et l'Hôtel-Dieu constituent désormais un ensemble hospitalo-universitaire.

La Faculté s'adresse également à d'autres hôpitaux pour offrir à ses étudiants des terrains de stage en nombre suffisant et participer activement à la vie médicale du Liban.



FACULTÉ DE PHARMACIE

Les études de pharmacie furent organisées à l'École de médecine, dès l'ouverture de celle-ci en novembre 1883. L'École de pharmacie ne vit cependant ses programmes et son droit de conférer des diplômes officiellement reconnus que le 4 décembre 1889. La Faculté de médecine après avoir intégré l'École de pharmacie, prit le nom de Faculté de médecine et de pharmacie, à l'exemple des Facultés mixtes existant à l'étranger. En Novembre 1912, trop à l'étroit dans les locaux du Campus, la Faculté se transporta dans de nouveaux bâtiments construits pour elle à la Rue de Damas.

À partir de 1976 la Faculté de pharmacie s'est dotée d'un statut et d'une organisation indépendante au sein de l'USJ.

La Faculté de pharmacie a pour vocation de former des responsables du médicament, de l'environnement et de l'espace de santé.

Le programme et la durée des études en pharmacie ont subi de nombreuses modifications.

Actuellement les études en vue de l'obtention du Diplôme de Doctorat d'Exercice en Pharmacie durent cinq ans regroupés en deux cycles :

- Le premier cycle comprend la 1^{ère} et la 2^{ème} années qui sont constituées d'un enseignement de sciences fondamentales avec une orientation vers les disciplines pharmaceutiques.
- Le deuxième cycle de trois ans comporte une formation commune de base ainsi que des unités de valeur optionnelles (UV) que les étudiants choisissent pour parfaire leurs connaissances dans les domaines spéciaux au cours de la 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} Années.

Pour obtenir le diplôme de Docteur en Pharmacie (Doctorat d'Exercice), le candidat doit avoir validé les enseignements théoriques, les enseignements pratiques, les stages professionnels, la formation hospitalière, les probatoires et avoir soutenu une thèse.

La diversité des matières enseignées assure aux détenteurs de ce diplôme une formation polyvalente leur permettant de s' enrôler ou de se spécialiser dans des domaines divers.

Un rapide rappel des débouchés essentiels offerts aux diplômés permet de mieux comprendre les enseignements proposés par la Faculté de pharmacie de l'Université Saint-Joseph qui s'est adaptée aux différentes possibilités d'emplois offerts en fin de chaque cursus :

À l'Officine : Conseil au public ; Délivrance du médicament ; Gestion.

En Répartition : Gestion et distribution des stocks ; Relations, conseil auprès des officines.

Dans l'Industrie (Pharmaceutique, Agro-alimentaire, Cosmétologique, de produits vétérinaires) : Recherche et Développement ; Production, Contrôle de qualité (physico-chimique et biologique) ; Administration pharmaceutique ; Affaires réglementaires ; Marketing, Communication, Publicité.

À l'Hôpital : Approvisionnement, Gestion, Délivrance du médicament ; Essais cliniques, Pharmacovigilance ; Stérilisation ; Recherche appliquée ; Direction de laboratoire.

À l'Université : Recherche ; Enseignement.

Dans le Service public : Conseil à travers les Comités Ministériels ; Inspection.

À la Faculté de pharmacie de l'USJ quelques diplômes de 3^{ème} cycle sont proposés aux étudiants se destinant aux professions de pharmaciens hospitaliers, de toxicologues, de biologistes, à la recherche et à l'enseignement.

Licence en nutrition et diététique

Préambule

A côté de sa mission traditionnelle, « former des pharmaciens », la Faculté de pharmacie a également un rôle à jouer dans le domaine de l'hygiène, de la nutrition, de la qualité de vie et dans les autres domaines qui touchent à la santé publique.

Actuellement, l'incidence des maladies cardiovasculaires, les problèmes liés à la sédentarité et à l'obésité représentent un des aspects justifiant le recours à des spécialistes en nutrition. En effet, les changements de mode de vie et des habitudes alimentaires constituent une première étape thérapeutique dans les recommandations internationales du traitement des dyslipidémies. La complexité des anomalies métaboliques justifie les approches très différentes selon les cas, et cela désormais ne peut se faire sans l'aide de spécialistes de la nutrition. De ce fait, la demande des institutions de différents horizons, (et pas seulement les hôpitaux), en nutritionnistes, ne cesse de croître pour assurer une meilleure qualité des services rendus, tant en besoins collectifs qu'individuels.

Le programme polyvalent des cours actuellement dispensés en pharmacie permet une ouverture facile à certaines autres formations : création d'une licence de diététique et nutrition.

Objectif

Cet enseignement universitaire a pour but de former des diététiciens-nutritionnistes, répondant aux besoins du pays dans les secteurs public et privé. Actuellement, au Liban, ce diplôme n'est décerné que par l'American University of Beirut, alors que les besoins en spécialistes en diététique et nutrition sont en progression continue.

Durée des études : TROIS ans.

Domaines d'activité des diététiciens-nutritionnistes

Ils interviennent dans plusieurs domaines à l'échelle de l'individu en particulier, et de la communauté en général.

1- Diététiciens-nutritionnistes cliniques dans les centres de santé :

- en néphrologie, endocrinologie, gastro-entérologie et cardiologie ;
- en oncologie et immunologie ;
- en gériatrie.

Leur rôle est d'évaluer l'état nutritionnel des individus, de planifier et d'appliquer des interventions nutritionnelles en tant que membres de l'équipe de soins.

2- Gestionnaires de service alimentaire : dans les hôpitaux, centres d'accueil, centres de détention, écoles, centres sportifs, cafétéria...

Leur rôle est d'organiser et de diriger les services alimentaires ; d'établir des normes d'achat et une planification des menus, d'assurer la formation des employés et la gestion du budget ainsi que le marketing.

3- *Nutritionnistes dans une communauté* : commission scolaire, club de santé, clinique communautaire, organisation internationale.

Leur rôle est de promouvoir des enseignements de groupe ou d'individus en relation avec les besoins nutritionnels de ceux-ci.

4- *Recherche et enseignement* : de manière générale, les diététiciens-nutritionnistes utilisent et développent leur bagage de connaissances en vue d'étudier et de faire connaître tous les aspects de la nutrition, du niveau cellulaire jusqu'au mode d'alimentation des populations.

5- Les diététiciens-nutritionnistes assurent les relations publiques et le marketing avec des industries alimentaires et des entreprises médicales.

6- *Position mixte* : (nutrition clinique et service alimentaire)

- Dans les cabinets privés.

- Avec le gouvernement (Ministère de l'agriculture, Service de contrôle de la qualité, Service de la protection du consommateur).

- En développement de produits alimentaires en industrie (aliments préparés à l'avance, boîtes de conserves).

DU DE PHARMACOLOGIE CLINIQUE

L'objectif de cet enseignement post-universitaire, d'une durée de 1 an, est d'approfondir les notions de base nécessaires à la compréhension des mécanismes d'action des médicaments, du mode d'intervention des récepteurs, de la sensibilité à une thérapeutique ainsi que la cinétique du médicament. D'approfondir les connaissances en pharmacologie, notamment dans le domaine de la chimiothérapie antibactérienne, antivirale et antimitotique, la pharmacologie des médicaments du système cardiovasculaire et du système nerveux, de façon à pouvoir prescrire ou délivrer ou remplacer un médicament d'une façon juste et sûre et de se familiariser aux nouvelles stratégies thérapeutiques.

DU DE PHARMACIE HOSPITALIÈRE

L'objectif de cet enseignement post-Universitaire, d'une durée de 1 an, est de permettre aux Pharmaciens d'acquérir des notions essentielles relatives à la gestion de la Pharmacie Hospitalière, à la réglementation, au contrôle des prescriptions, à la préparation de certaines formes (chimiothérapie, nutrition parentérale), au suivi thérapeutique, à la participation aux essais cliniques, à l'hygiène hospitalière, à la Pharmaco-économie et à la Pharmaco-épidémiologie.

Pour les pharmaciens de l'USJ l'accès à cette spécialisation peut se faire par le résidanat qui est une formation intégrée hospitalo-universitaire de 3^{ème} cycle conduisant à l'obtention du DU de Pharmacie Hospitalière, et au titre de Résident à l'Hôtel-Dieu.

DU DE TOXICOLOGIE

L'objectif de cet enseignement post-Universitaire, d'une durée de 9 mois, est de former des Toxicologues répondant aux besoins d'une part, des Industries directement concernées par les problèmes de sécurité d'emploi des produits qu'elles élaborent (industries pharmaceutiques, chimiques, alimentaires, de produits phytosanitaires, cosmétologie...), d'autre part des Laboratoires publics et privés amenés à contrôler la sécurité d'emploi des produits issus des industries précitées ou risquant d'être confrontées à des problèmes d'intoxication

DES DE BIOLOGIE MÉDICALE

Enseignement d'une durée de quatre ans qui se propose de former des biologistes ayant le droit de diriger un laboratoire de biologie médicale privé ou hospitalier. Pour l'obtention de ce diplôme le candidat doit préparer les certificats de :

- Biochimie,
- Hématologie,
- Microbiologie et parasitologie,
- Immunologie.

La Biologie Médicale concourt, par les résultats des examens pratiqués, à la prévention, au diagnostic, au pronostic et au suivi thérapeutique des affections.

DEA (Diplôme d'études approfondies)

L'objectif de cet enseignement, d'une durée d'un an, est d'initier les étudiants à la recherche, en vue d'obtenir un Diplôme d'études approfondies (DEA) ou un Master qui permet de préparer ensuite une thèse de doctorat.

Pour les médecins, pharmaciens, dentistes titulaires d'une maîtrise en sciences biologiques et médicales, les titulaires d'une maîtrise en biologie ou chimie, les titulaires de tout autre diplôme reconnu équivalent aux deux diplômes précédents.

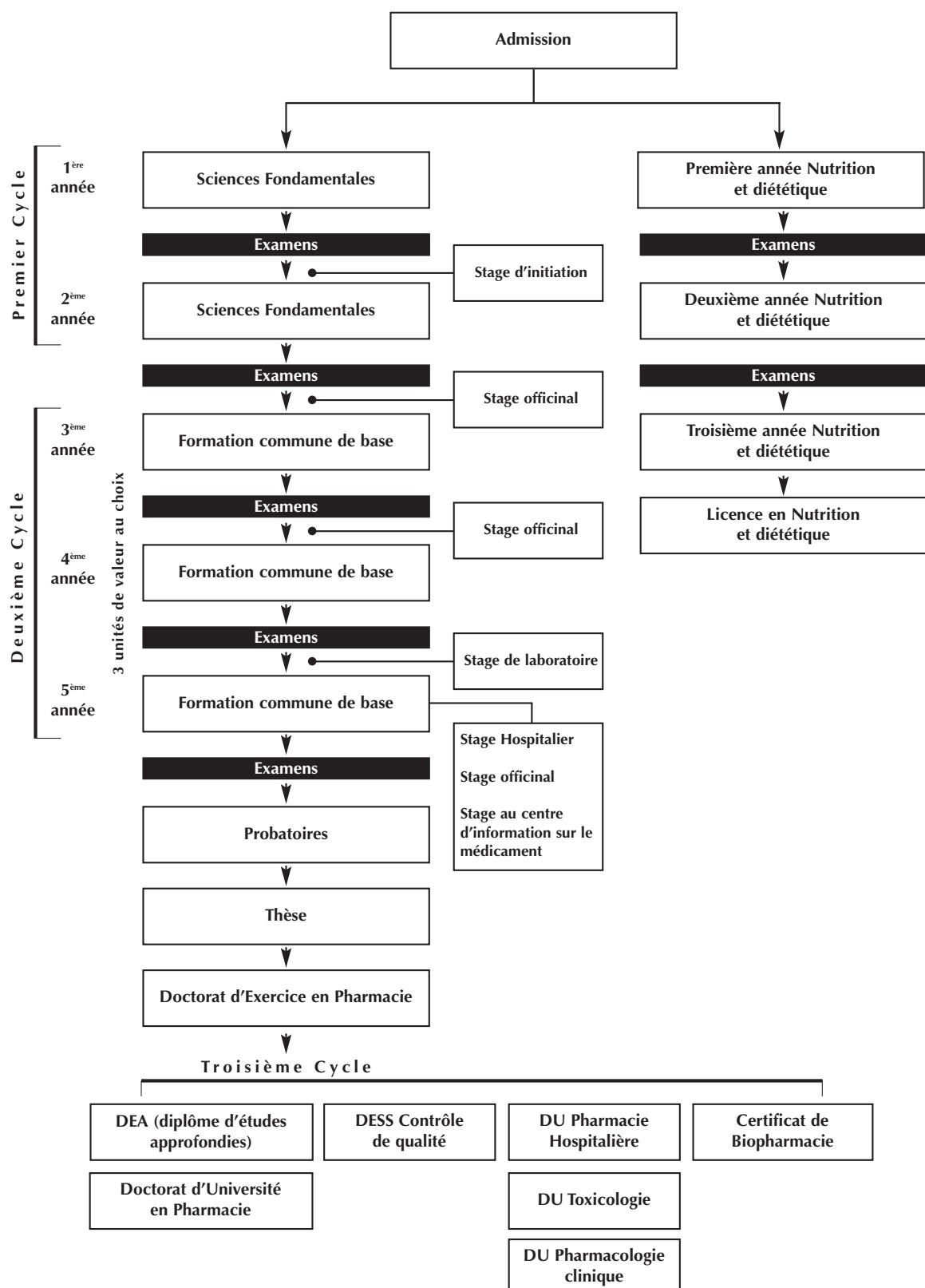
D.E.S.S. de CONTRÔLE DE QUALITÉ MICROBIOLOGIQUE

Enseignement d'une durée d'un an pour former des cadres scientifiques et techniques avec des connaissances théoriques et pratiques en microbiologie, indispensables pour faire face aux besoins des industries pharmaceutiques, cosmétiques, alimentaires et autres, en matière d'hygiène afin d'assurer une bonne qualité de produits.

DOCTORAT D'UNIVERSITÉ EN PHARMACIE

Pour répondre à sa mission de former des enseignants-chercheurs, la Faculté de pharmacie a mis à jour le règlement du Diplôme de Doctorat d'Université dont l'application se fera dans un premier temps en collaboration avec les Facultés de Pharmacie de France.

Il permet au candidat ayant rempli les conditions d'inscription, de travailler sur un projet de recherche original, de mener une recherche bibliographique, de maîtriser les techniques analytiques et expérimentales, d'analyser les résultats obtenus, et de les présenter.



FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

EXIGENCES ET DÉBOUCHÉS

Cursus

Le programme de la Faculté de médecine dentaire a une durée de cinq années universitaires, réparties en dix semestres, et prévoit :

- 6 semestres d'études théoriques axées principalement sur les sciences fondamentales et les sciences dentaires de base, des travaux pratiques et précliniques.
- 4 semestres d'études théoriques portant sur les différentes disciplines de la médecine dentaire et des stages cliniques par rotation à partir du sixième semestre.

La Faculté a adopté le système européen de crédits transférables (ECTS), et les programmes comprennent des matières obligatoires ainsi que des matières optionnelles.

Chaque matière est affectée d'un certain nombre de crédits en fonction de son volume horaire. L'étudiant valide 60 crédits pour les deux semestres d'une année, 180 crédits pour les six premiers semestres et 300 crédits pour les dix semestres du cursus.

Équipements et instrumentation

Les équipements étant disponibles au centre de soins de la Faculté, une trousse complète doit obligatoirement être assurée par l'étudiant. Cette trousse comprend une série d'instruments et autres matériels d'usage courant en préclinique et en clinique. Le coût de la trousse varie entre 4.000 et 5.000 USD.

Quant aux produits de consommation courante, ils sont soit fournis par la Faculté soit assurés par l'étudiant lui-même.

Frais de scolarité

Les frais de scolarité sont calculés semestriellement à partir du nombre de crédits de l'étudiant et sont payables en deux versements par semestre. Le crédit en médecine dentaire vaut 120 USD + 90.000 LL.

Diplôme de fin d'études

Au terme des dix semestres d'études, la validation des 300 crédits permet à l'étudiant d'obtenir le diplôme de Docteur en chirurgie dentaire, qui autorise l'exercice de la profession après admission au colloquium et inscription à l'Ordre des dentistes.

Enseignement post-universitaire

Le diplôme, ainsi obtenu, offre des possibilités d'études post-doctorales aussi bien à la Faculté que dans des universités étrangères internationalement reconnues, en vue de l'obtention d'un Certificat (CES), d'un Diplôme (DES), d'un Master ou d'un Doctorat.

La profession : avantages, difficultés et problèmes

Une carrière de chirurgien-dentiste présente plusieurs avantages :

- Elle assure, en général, un niveau de vie confortable et une reconnaissance sociale.
- Etant une profession médicale, elle ne peut connaître de crise très aiguë.
- Elle procure, surtout à celui qui l'exerce, une grande satisfaction personnelle par sa contribution à soulager les souffrances et sa participation à la gestion de la santé communautaire.

Cependant, pour les nouveaux diplômés, l'exercice de la profession se heurte à des difficultés surtout matérielles :

- Installation onéreuse, compte-tenu du coût élevé pour l'acquisition d'un local et l'achat des unités dentaires ainsi que des différents appareils connexes indispensables à l'exercice de la profession.
- La profession souffre, au Liban, d'une pléthore de chirurgiens dentistes, à raison d'un ratio approximatif de 1/1100, en plus d'une concentration manifeste dans la capitale et autour des grandes villes. Situation qui peut être contournée par une meilleure répartition géographique.
- Jusqu'à récemment, très peu d'autres débouchés s'offraient aux nouveaux diplômés ; mais, actuellement, plusieurs d'entre eux intègrent, sur titre ou après concours, de grandes écoles de commerce, de gestion ou d'affaires, et peuvent occuper des postes intéressants dans des compagnies pharmaceutiques, de produits dentaires ou dans les hôpitaux ou polycliniques.

FACULTÉ D'INGÉNIERIE

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE BEYROUTH (ESIB)

En 1913 fut créée l'École française d'Ingénieurs de Beyrouth (EFIB) au sein de l'Université Saint-Joseph avec le concours de l'Association Lyonnaise pour le Développement de l'Enseignement Scientifique et Technique à l'Étranger. Sa vocation était la formation d'ingénieurs dans les spécialités du génie civil et de l'électromécanique.

En 1948 l'EFIB devient École supérieure d'ingénieurs de Beyrouth (ESIB). En 1971 une restructuration des enseignements permit d'introduire des options telles que l'informatique et l'électronique.

En 1976 l'ESIB accède au statut de Faculté. Les enseignements furent de nouveau restructurés avec ouverture d'options supplémentaires telles que l'énergétique, les courants forts et l'économie.

A partir de 1977, la Faculté d'ingénieurs participe à la création de branches d'enseignement à Saïda, Tripoli et Zahlé, en tenant compte des besoins des diverses régions et de leurs possibilités.

En octobre 1979 l'École supérieure d'ingénieurs d'agronomie méditerranéenne (ESIAM) est fondée à la Faculté d'ingénierie. Elle fut reconnue par l'État libanais en date du 3 février 1987 par le décret 3665. Sa mission essentielle consiste à former des cadres de haut niveau pour les unités de productions agricole, végétale et animale, et pour les entreprises industrielles ou commerciales liées à l'agriculture.

En 1983 la Faculté crée l'Institut national de la communication et de l'information INCI initialement destiné à la formation des agents du ministère des Postes et télécommunications.

En 1998, la Faculté d'ingénierie se dote de nouveaux statuts et décide d'ériger ses laboratoires d'enseignement et d'essais en centres d'études et de recherches. Elle comporte au sein de l'ESIB cinq centres de recherche : le Centre régional de l'eau et de l'environnement, le Centre libanais d'études et de recherches de la construction, le Centre des industries électriques et des télécommunications, le Centre d'informatique, de modélisation et de technologies de l'information et le Centre de physique et chimie.

En octobre 1999 la Faculté d'ingénierie adopte un plan stratégique visant à maintenir et promouvoir une Faculté d'ingénierie de qualité, alliant dans les cursus proposés une solide formation générale aux spécificités et aux particularités des programmes et des matières qui sont enseignées et adoptant une conception éducative renouvelant les méthodes d'apprentissage, appelant les étudiantes et étudiants au travail personnel et au sens des responsabilités, enjoignant à la communauté universitaire tout entière de créer des relations pédagogiques, un environnement technologique moderne et un milieu de vie et d'études digne, stimulant et intégrant les nouvelles technologies de l'information.

La direction de la Faculté d'ingénierie ainsi que l'ESIB et l'INCI sont situés sur le Campus des Sciences et technologies, édifié sur la colline de Mar Roukos, région de Dekwaneh, côte moyenne 230 m, à 10 km environ du centre de Beyrouth. Elle est bâtie sur une parcelle de 8 ha. La superficie des planchers est d'environ 20000m².

La Faculté d'ingénierie trouve dans son appartenance à l'Université Saint-Joseph un soutien académique, pédagogique et administratif : académique, pour la représentation auprès des autorités de l'État et l'établissement de relations avec des institutions étrangères ; pédagogique, avec l'organisation du test de français et l'apport de professeurs pour les disciplines non scientifiques ni techniques ; administratif, par la coordination et le contrôle des activités de gestion.

Département des Classes Préparatoires

Les Classes Préparatoires à l'ESIB sont le point de départ d'un chemin de cinq ans aboutissant au diplôme d'ingénieur (Département électricité et mécanique et Département génie civil et environnement). Cette étape de deux ans (Mathématiques Supérieures et Mathématiques Spéciales) a pour objectif de donner à l'étudiant une bonne base théorique (mathématiques, sciences physiques et informatique) pour sa formation ultérieure au cycle d'ingénieur.

Durant ces deux années, les étudiants (es) pourront acquérir la formation de base en mathématiques et en sciences physiques. En outre, le programme contient une introduction à l'informatique, une initiation à la recherche et au travail personnel, deux cours d'activités culturelle et sportive, ainsi qu'une initiation aux cours du département de leur choix.

Par ailleurs, il existe au sein du département un cursus dit concours dans lequel les meilleurs candidats (es) admis (es) à l'ESIB suivent une formation identique à celle des classes préparatoires des lycées français. Cette formation leur assure aussi la possibilité de présenter les concours des Grandes Écoles d'Ingénieurs Françaises (École Centrale, Mines-Ponts, Supélec, Télécom, etc.).

Département Électricité et Mécanique (EM)

Le Département électricité et mécanique s'est donné pour mission d'assurer aux étudiants une formation solide en vue de leur faire acquérir une culture scientifique et technique de haut niveau, dans un certain nombre de branches importantes de la profession d'ingénieur, telles que le génie biomédical, le génie électrique et mécanique, l'informatique et les télécommunications, culture qui les rende opérationnels aussi bien dans le cadre de la recherche et du bureau d'études que dans celui du chantier et de l'industrie. La formation proposée privilégie les objectifs à plus ou moins long terme, c'est-à-dire la carrière. Les diplômés sont appelés à des fonctions de chefs d'entreprise et de cadres polyvalents ayant de larges compétences dans leur profession. Leur formation présente ainsi au départ un caractère général, s'appuyant sur un enseignement fondamental très poussé.

Elle devient progressivement plus appliquée, à la fois par les disciplines enseignées, par les méthodes pédagogiques : laboratoire, bureau d'études..., et par le choix de l'option et le projet. Elle s'élargit alors à l'environnement professionnel de l'activité de l'ingénieur, avec des notions de droit, d'ingénierie financière, de gestion et management et de communication.

Les ingénieurs ainsi formés auront une vision globale des problèmes ; ils ont en même temps la capacité de mettre en œuvre, de manière rapide et efficace, les techniques adaptées à leur résolution.

Profils

Le Département électricité et mécanique est en mesure d'assurer la formation de :

- Spécialistes des technologies avancées notamment dans les domaines du génie biomédical, de l'automatique, de l'énergie, du génie électrique et mécanique, de l'informatique, des réseaux et des télécommunications.
- Managers d'entreprises pouvant intervenir dans les différents domaines de l'ingénierie et des finances.

Débouchés

Les emplois offerts aux diplômés de l'ESIB-Département électricité et mécanique sont nombreux et diversifiés : chantiers - bureaux d'études, entreprises industrielles et commerciales - recherche pétrolière - banques - assurances...

Cursus Génie biomédical

- Conception, développement et fabrication des équipements médicaux : imagerie, prothèses, instrumentation, etc...
- Commercialisation et maintenance des appareils médicaux.
- Gestion hospitalière.
- Traitement et transmission de signaux et des informations médicales, télémédecine.
- Ingénieur affaires.

Cursus Génie électrique et mécanique

- Dans l'industrie : électronique industrielle, entraînements à vitesses variables, commandes de processus.
- En climatisation et de réfrigération : chauffage, air conditionné, systèmes de réfrigération et de congélation.
- En génie de production, transport et distribution de l'énergie électrique.
- Ingénieur consultant pour l'étude et la réalisation des installations électriques industrielles et pour les bâtiments.
- Ingénieur affaires.

Cursus Informatique et réseaux

- Ingénieur systèmes : administration et programmation système sous unix, architectures des ordinateurs, compilateurs.
- Ingénieur en informatique de gestion : analyse de projets, définition d'un cahier des charges, répartition des tâches au sein d'une équipe de développement de projets.
- Ingénieur en réseaux informatiques : analyse et installation d'un réseau local, ajout de modules aux systèmes répartis et développement des logiciels en réseau.
- Ingénieur affaires.

Cursus Télécommunications et réseaux

- Dans la transmission des signaux par ondes électromagnétiques, faisceaux hertziens, câbles et fibres optiques, antennes, stations d'émission et de réception, satellites et radars.
- Dans la téléphonie : réseaux fixes et mobiles.
- Dans les réseaux de communications de données en s'occupant de l'aspect électronique et de la mise en œuvre du matériel utilisé dans les réseaux.
- Dans le domaine de l'ingénierie financière.

Département Génie Civil et Environnement (CE)

La formation d'ingénieur civil et environnement s'appuie sur une pluridisciplinarité intégrée mariant harmonieusement la formation scientifique et technique de base et l'initiation concrète aux réalités économiques et humaines de l'entreprise et du secteur de l'ingénierie à travers : des projets, des enquêtes, la connaissance du monde extérieur et les bureaux d'études, le travail en groupe, les visites de chantier et l'engagement dans la vie associative du Campus.

Les deux premiers semestres ont pour objectif d'initier les étudiants aux principales disciplines nécessaires et utiles à un ingénieur dans le domaine du génie civil et de l'environnement. Ils assurent la transition entre les matières fondamentales enseignées dans les classes préparatoires et les matières du génie civil et de l'environnement comme l'étude des propriétés des matériaux utilisés dans la construction, la reconnaissance des sols et de leurs caractéristiques, l'étude de la mécanique des fluides et des écoulements, l'initiation aux problèmes de l'environnement.

Les semestres 3 et 4 donnent aux étudiants un développement de l'esprit en couplant les enseignements théoriques et pratiques. La matérialisation de ceci se fait à travers des projets réels et des stages. Ils permettent aux étudiants d'analyser les problèmes et d'assimiler les enseignements du noyau de la formation d'ingénieurs. Ils permettent aussi de découvrir les options qui sont proposées pour que chaque élève soit acteur de son projet de formation et construise son parcours et son avenir.

Les 2 derniers semestres donnent un approfondissement de qualité dans un secteur d'activité en s'appuyant sur la formation pluridisciplinaire antérieure. Ils préparent les élèves à leur entrée dans le monde professionnel en tant qu'acteurs responsables. Les options proposées sont les suivantes :

Cursus Bâtiments et Ingénierie de l'Entreprise :

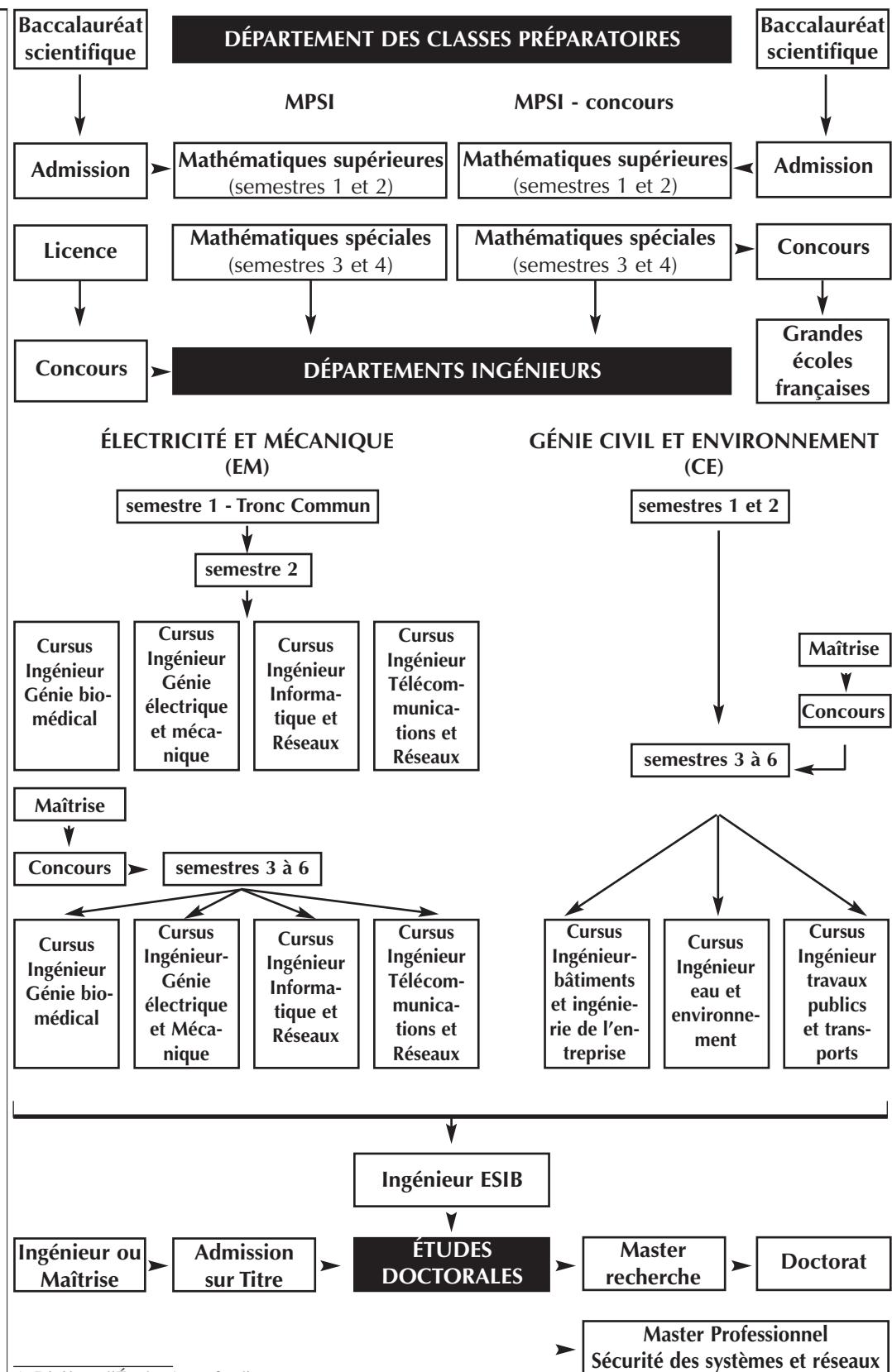
Cette option a pour objectif de former des spécialistes dans la conception, la réalisation, la réhabilitation et la maintenance des différents types de bâtiments, capables de traiter les problèmes structuraux, sismiques, acoustiques, thermiques, environnementaux, etc. Elle assure aussi la formation dans le financement et la gestion des grands projets et le suivi des dossiers, l'organisation et la stratégie des entreprises et le contrôle de qualité dans la construction.

Cursus Eau et Environnement :

Cette option a pour objectif de former des spécialistes dans le calcul des ouvrages hydrauliques et l'aménagement des cours d'eau, la distribution d'eau et le dimensionnement des réseaux d'assainissement urbain, la réalisation des filières de traitement et d'épuration. Elle assure aussi la formation dans la gestion des ressources en eau et de l'environnement sous le double aspect de la qualité et de la quantité, l'agencement et planification des grands projets et l'étude des impacts environnementaux.

Cursus Travaux Publics et Transports :

Cette option a pour objectif de former des spécialistes dans le calcul des ouvrages d'art tels que les ponts et les passerelles, le dimensionnement des barrages, la réalisation des aéroports et des ouvrages maritimes, la conception des ouvrages spéciaux comme les réservoirs, silos, cheminées, et le calcul des structures métalliques. Elle assure aussi la formation dans la gestion des grands projets, le contrôle de la qualité et les impacts environnementaux ainsi que l'étude des prix et la planification des opérations.



INSTITUT NATIONAL DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION (INCI)***Mission de l'Institut***

L'Institut national de la communication et de l'information s'est fixé pour objectif la formation de cadres en télécommunications.

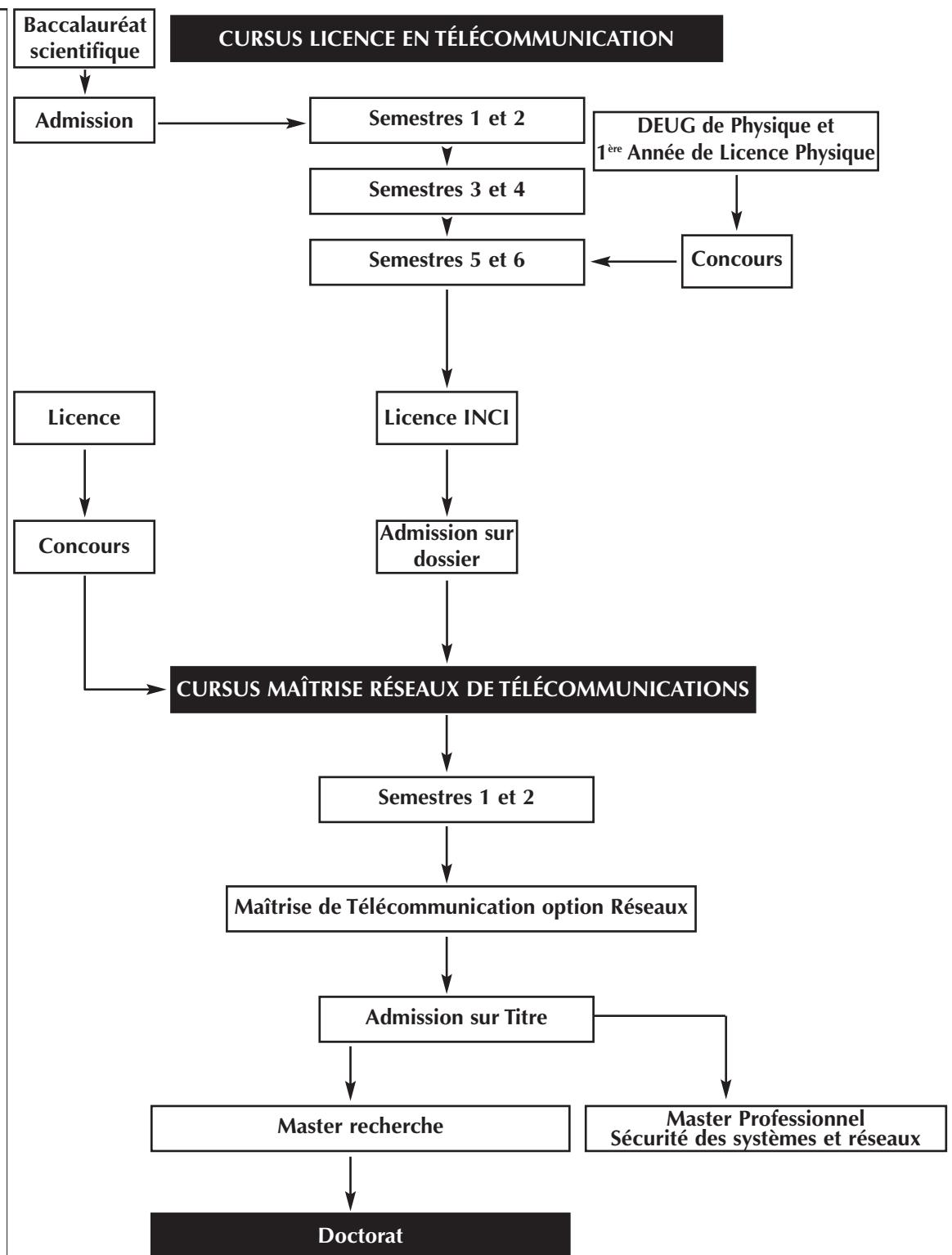
La durée des études est de 6 semestres après le Baccalauréat pour l'obtention de la licence. Deux semestres d'études supplémentaires permettent d'obtenir la maîtrise en réseaux de télécommunications.

La formation dispensée permet de répondre chaque année au besoin sans cesse croissant de personnel qualifié afin d'assurer le fonctionnement, l'entretien et la gestion des réseaux de télécommunications nationaux et internationaux ainsi que le développement des activités des entreprises de télécommunications.

Débouchés

Le domaine des télécommunications recouvre aujourd'hui l'ensemble des sciences et des techniques relatives à l'émission, la transmission, la réception et le traitement de l'information quelle qu'en soit l'origine : parole, images, données, mesures physiques, signaux biologiques... Ainsi, outre la téléphonie, la radiotélévision, la détection Radar, la radio navigation, les communications spatiales, la téléinformatique, la télématique et plus particulièrement les réseaux de données dont le réseau Internet, les télécommunications englobent un domaine de plus en plus diversifié en mettant en œuvre des techniques telle que l'informatique, l'audiovisuel, les automatismes, l'instrumentation,... jusqu'aux composants électroniques qui intègrent des fonctions de plus en plus complexes du traitement de l'information.

Les diplômés de l'Institut national de la communication et de l'Information peuvent exercer dans des domaines très variés. Ils sont recherchés, plus particulièrement, dans les grandes sociétés de téléphonies fixe et mobile, de télécommunications et des réseaux informatiques nationaux et internationaux.

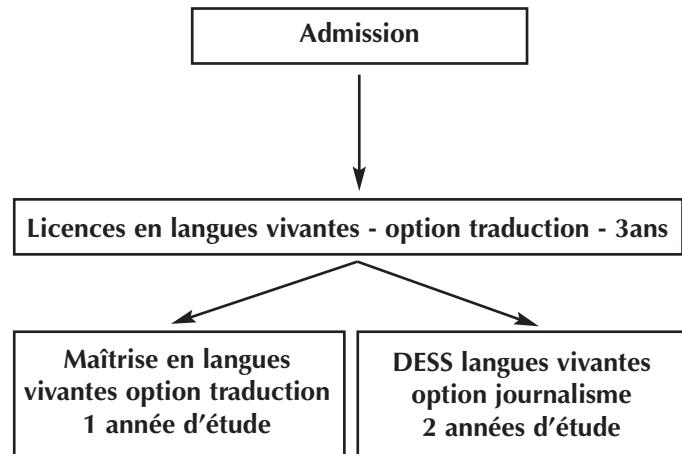
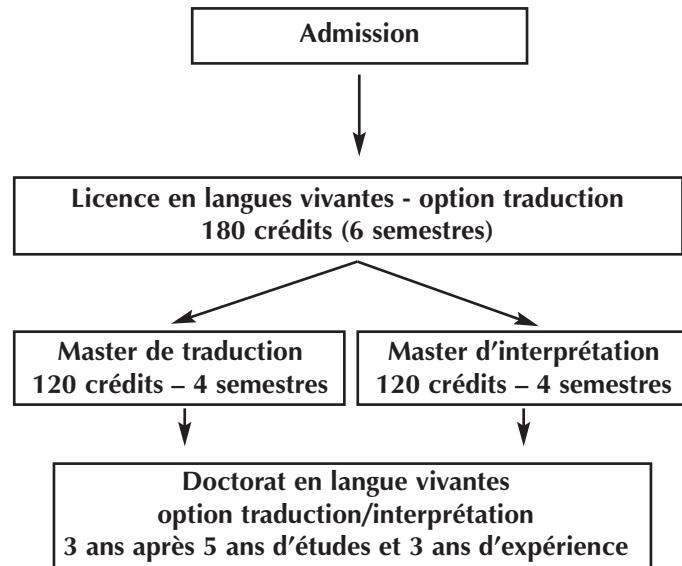


ÉCOLE DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES DE BEYROUTH

Fondée en 1980, l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth a pour but de former des traducteurs et interprètes de haut niveau dont la langue de base est l'arabe. Fidèle à l'histoire et à la situation culturelles du Liban, elle veut promouvoir un bilinguisme arabe-français équilibré. La troisième langue de l'école est l'anglais, étant donné le rôle de cette langue dans le monde moderne et dans la région en particulier.

Au-delà de la maîtrise des langues qui n'est qu'un préalable et de l'aptitude à traduire qui peut n'être qu'une technique, l'École veut faire acquérir à ses étudiants deux qualités indispensables au traducteur et à l'interprète :

- D'abord apprendre à travailler, c'est-à-dire à comprendre, réfléchir et s'exprimer. Il s'agit de développer chez l'étudiant l'attention et la capacité d'écoute, la rapidité de saisie et de sélection des informations, l'habitude de la synthèse et la finesse de l'analyse, la précision et la clarté de l'exposition.
- Acquérir la notion de système : tout fait, linguistique, économique, juridique, religieux, n'est compréhensible que situé dans son système. Le traducteur ou l'interprète doit être capable de saisir comment chaque société ou culture organise à sa manière la réalité. Sans abdiquer ses opinions, convictions et engagements, il doit, plus que d'autres peut-être, développer ouverture d'esprit et tolérance, puisqu'il est un agent de la communication inter-linguistique et interculturelle.

Diplôme



UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH

ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

FACULTÉ DE MÉDECINE

FACULTÉ DE PHARMACIE

FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

FACULTÉ D'INGÉNIERIE

ÉCOLE DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES DE BEYROUTH

**METTRE DANS CETTE ENVELOPPE LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR L'INSCRIPTION
À L'ADMISSION SUR DOSSIER ET LA DÉPOSER À L'UNE DES ADRESSES SUIVANTES**

CAMPUS DES SCIENCES MÉDICALES

RUE DE DAMAS B.P. 11-5076

RIAD EL SOLH BEYROUTH 1107 2180 LIBAN

CAMPUS DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

MAR ROUKOS - MKALLÈS, B.P. 11-0514

RIAD EL SOLH BEYROUTH 1107 2050 LIBAN

CAMPUS DES SCIENCES HUMAINES

RUE DE DAMAS - B.P. 17-5208

MAR MIKHAEL BEYROUTH 1104 2020 LIBAN

- Fiche d'inscription et engagements dûment remplis et signés (*inclus dans le dossier*).
- Deux lettres d'appréciation confidentielles, émanant d'un professeur de matière scientifique et d'un professeur de matière non scientifique de la classe terminale, sous enveloppe scellée par le chef d'établissement (*incluses dans le dossier*).
- Photocopie de la carte d'identité ou un extrait d'état-civil.
- Trois photos format passeport datées de moins de trois mois (*inscrire au verso le nom, le prénom et le prénom du père*).
- Les notes et classement des classes de seconde et de première (*copie certifiée conforme par le chef d'établissement*) ; s'ils sont déjà bacheliers, ils ajoutent les résultats du baccalauréat (*copie certifiée conforme par le ministère de l'Éducation*), et indiquent les études qu'ils suivent.
- Une lettre manuscrite de motivation.
- Attestation d'inscription établie par le dernier établissement scolaire ou universitaire fréquenté par l'étudiant.
- (pour les étudiants étrangers) chèque de 85\$, à l'ordre de l'Université Saint-Joseph, pour frais de candidature.

ADMISSION SUR DOSSIER

Remarques concernant les dossiers d'inscription

- **L'orthographe arabe** du nom, du prénom et du prénom du père du candidat doit être celle de la pièce d'identité présentée.

- **La transcription française** du nom, du prénom et du prénom du père du candidat, telle que donnée par le candidat lors de son inscription, est un choix définitif et ne peut plus être corrigée ultérieurement.

- La candidate, même déjà mariée, est inscrite sous **son nom de jeune fille**. C'est ce nom qui est retenu pour le libellé du diplôme et la référence alphabétique des archives.

- **La date et le lieu de naissance** sont définitivement ceux donnés lors de l'inscription tels que figurant sur la pièce d'identité présentée. Lorsqu'un étudiant ou un diplômé obtient une rectification de son état civil, il lui appartient de faire établir par les autorités civiles compétentes un certificat de changement qu'il joindra à son diplôme ; mais diplômes et archives universitaires n'ont pas à être modifiés.

- **La nationalité** d'un candidat lors de son inscription est également définitive. Il en conservera les avantages et les inconvénients. Il doit notamment savoir qu'un diplôme décerné à un étudiant de nationalité étrangère ne donne en soi aucun droit au Liban à cet étudiant, sauf celui de continuer ses études. L'attestation d'équivalence du ministère donnée à un étudiant de nationalité étrangère précise désormais que cette équivalence n'est plus valable si l'étudiant invoque ultérieurement la nationalité libanaise.

FICHE D'INSCRIPTION POUR L'ADMISSION SUR DOSSIER

En première année des Facultés de médecine, de pharmacie, de médecine dentaire et d'ingénierie de l'École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth

Réserve à l'Administration

Matricule du (de la) Candidat (e) :

Centre d'inscription *Campus des sciences et technologies* *Campus des sciences médicales*
Campus des sciences humaines

Indiquez au maximum trois options auxquelles vous postulez, et ceci par ordre de priorité :

Premier choix <u> </u> <u> </u>	<p>Codification :</p> <p>EM : ESIB - Département électricité et mécanique</p> <p>CE : ESIB - Département génie civil et environnement</p> <p>IN : Institut national de la communication et de l'information</p>	
Deuxième choix <u> </u> <u> </u>	<p>ME : Médecine</p> <p>PH : Pharmacie</p> <p>NU : Nutrition et diététique</p>	Photo d'identité
Troisième choix <u> </u> <u> </u>	<p>DN : Dentaire</p> <p>ET : École de traducteurs et d'interprètes de Beyrouth</p>	

Informations personnelles

Nom¹:

Prénom :

Prénom du père :

Sexe² : M F

Né(e) le : ... / ... / Ville : Pays :

N° du registre d'État-Civil : Circonscription :

Nationalité d'inscription :

Adresse permanente : Immeuble : Rue :

Secteur : Ville : Pays :

Adresse postale (si différente) :

Tájékoztatás a felhasználóknak a felhasználási feltételekkel kapcsolatban. A felhasználási feltételek részletei a felhasználási feltételek részletei.

1- Nom de jeune fille pour les candidates mariées.

2- Mettre un X dans la case retenue

Test d'aptitude en langue française

Année du test :

Centre ³ : Beyrouth Zahlé Tripoli Saïda

Test ⁴ : Individuel / Collectif

Collège :

Matricule d'inscription au test d'aptitude :

Études Secondaires

Joindre les notes et classement des classes de seconde et de première (copie certifiée conforme par le chef d'établissement). Si le (la) candidat (e) est déjà titulaire du Baccalauréat, ajouter les résultats du Baccalauréat (copie certifiée conforme par le Ministère de l'Éducation), et indiquer les études.

Seconde :

Année :

Nom de l'École :

Adresse de l'École :

Code de l'École (réservée à l'USJ) :

Première :

Année :

Nom de l'École :

Adresse de l'École :

Code de l'École (réservée à l'USJ) :

Terminale :

Série (Baccalauréat libanais) :

Série (Baccalauréat français) :

Année :

Nom de l'École :

Adresse de l'École :

Code de l'École (réservée à l'USJ) :

Études Universitaires

Joindre une copie certifiée de l'attestation du Baccalauréat et des notes officielles.

Année :

Nom de l'Université :

Adresse de l'Université :

Domaine d'études :

3- Mettre un X dans la case retenue

4- Rayer la mention inutile.

Lettre de motivation manuscrite

Développer en une dizaine de lignes les raisons de votre premier choix.

Je certifie que les déclarations ci-dessus ont été faites à bon escient et qu'elles sont exactes et complètes.

Le / / 2005

Signature

LETTRE D'APPRÉCIATION CONFIDENTIELLE

À remplir par un professeur d'une matière scientifique¹ de la classe terminale

Nom et Prénom du (de la) Candidat (e) :

Le Jury d'admission apprécie votre évaluation du (de la) candidat (e) et vous prie de remplir le tableau suivant.

Quel serait, selon vous, le classement du (de la) candidat (e) dans un groupe de 100 étudiants de même niveau ? ²

Appréciation	10 premiers	15 premiers	25 premiers	35 premiers	50 premiers	Mauvais
	Excellent	Très bon	Bon	Assez bon	Passable	
Aptitudes intellectuelles						
Imagination et Curiosité						
Créativité et Enthousiasme						
Capacité de Communication						
Aptitude au travail en équipe						
Assiduité						

Appréciation personnelle

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature de l'évaluateur

Nom de l'évaluateur :

Institution :

Position :

Adresse :

1- À retourner sous pli fermé et signé par le chef d'établissement.

2- Mettre un X dans les cases correspondantes

LETTRE D'APPRÉCIATION CONFIDENTIELLE

À remplir par un professeur d'une **matière non scientifique**¹ de la classe terminale

Nom et Prénom du (de la) Candidat (e) :

Le Jury d'admission apprécie votre évaluation du (de la) candidat (e) et vous prie de remplir le tableau suivant.

Quel serait, selon vous, le classement du (de la) candidat (e) dans un groupe de 100 étudiants de même niveau ?²

Appréciation	10 premiers	15 premiers	25 premiers	35 premiers	50 premiers	
	Excellent	Très bon	Bon	Assez bon	Passable	Mauvais
Aptitudes intellectuelles						
Imagination et Curiosité						
Créativité et Enthousiasme						
Capacité de Communication						
Aptitude au travail en équipe						
Assiduité						

Appréciation personnelle

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature de l'évaluateur

Nom de l'évaluateur :

Institution :

Position :

Adresse :

1- À retourner sous pli fermé et signé par le chef d'établissement.

2- Mettre un X dans les cases correspondantes

ENGAGEMENT

Je soussigné (e),¹, déclare avoir pris connaissance des dispositions concernant le test de français. En cas d'admission sur dossier, je ne peux m'inscrire à l'institution qui m'est attribuée qu'après l'obtention du niveau A au test de français conformément aux dispositions du règlement du dossier d'admission 2005-2006.

En cas d'échec je ne peux me prévaloir d'aucun droit pour mon inscription.

Date : / / 2005

Signature

Je soussigné (e),¹, déclare avoir été notifié (e) qu'en cas d'admission en première année à l'institution qui m'est attribuée, cette admission n'est que provisoire et qu'elle serait annulée si je ne pouvais pas présenter le diplôme du baccalauréat libanais ou un diplôme reconnu officiellement équivalent m'habilitant explicitement à m'inscrire en première année de cette institution de l'Université Saint-Joseph pour l'année universitaire 2005 - 2006.

Date : / / 2005

Signature

1- Inscrire le Prénom, le Prénom du Père et le Nom